

Un raid d'exploration dans l'ouest algerien

Par D. LENGRAND

En 1878, le capitaine MEUNIER découvrit une colonne sur la rive droite de l'Oued Ageneb, au nord du Djebel Amour, entre el Bayadh et Aflou. Cette colonne comporte quatre faces, dont deux portent chacune une inscription latine; d'après le capitaine MEUNIER, les deux autres faces devaient porter, elles aussi, une inscription, aujourd'hui effacée par les intempéries. La colonne est brisée en deux morceaux, les cassures des deux morceaux ne s'adaptent pas, mais la portion manquante est très petite ⁽¹⁾.

Ces textes ont donné lieu à de nombreux commentaires suscités par la présence de militaires romains à une grande distance de leur base, et de nombreuses hypothèses ont été formulées pour expliquer leur situation, de la chasse aux lions au raid de représailles contre des insurgés maurétaniens ⁽²⁾. Ces inscriptions permettent également de suivre une procédure de promotion au grade de centurion. Malgré leur grand intérêt, ces inscriptions n'ont pas été étudiées pour elles-mêmes, et je remercie M. Pierre MORIZOT d'avoir attiré mon attention sur elles et de m'avoir confié le dossier qu'il avait constitué.

Nous présentons ici la version remise en dernier lieu par Yann LE BOREC ⁽³⁾.

Le support se présente donc sous la forme d'une colonne brisée en deux morceaux; sur deux faces sont gravées deux inscriptions que nous appellerons A et B.

A

Pro salu[te M(arci) Aure]
[li(i)] Anto(nini Aug(usti)]
[Ar]m(eniaci) part(hici) [Med(ici) Germ(anici)]
(red]o m[ea vota]
(de]bita iam [reversus]
quae om(nib(us) deis]
voveram (exi

2

e[t] pro sal(ute) [M(arci) Aemi]
 li(i) Macri l[eg(ati) Aug(usti)]
 pre 0) pre aetore) c(larissimi) v(iri) pr[opter]
 cuius suf[frag(ationem)]
 a sacratiss(imo) [Imp(eratore)]
 ordinibu[s ad]
 [scriptus sum]
 [-----]
 celebrantur [ad]
 fectu pari a[di]
 uncta mihi [fac]
 [ta] explicui [iu]
 vantibus [his]
 M(arco) B[r]utt[io Cogi]
 tato dec(urioni) [--- et]
 Popilio E[xorato 7]
 dec(urioni) coh(ortis) VI C[omm(agenorum)]
 et Fl(avio) Felice b(ene) [fticiario) coh(ortis)]
 et Aurelio O[pta]
 to dupl(icario) ale ae) FI(aviae) [et]
 [Fl(avio)] Germano Ser[vi]
 [lio] Ianuario Iulio
 [Pr]ocesso Asinio [E]-
 merito sesq(uiplicariis)

B

ut scias [tu]
 quicum[que]
 in hac ex[pe]
 ditione [sal]
 [v]us fueris et
 hos titulo[s] 3

legeris mut [us]
 Genio summ[0]
 Thasuni et De
 0 sive Deae [Nu]
 mini Sanc[to]
 laeones [in]
 dieb(us) XL f[eci]
 scripsi FI[ac]
 co et Ga[llo]
 [co(n)s(ulibus) ---]
 [k]al(endas) Iun(ias) eo d[ie ex]
 dec(urione) sum pro[mo]
 tus votum [so]
 Ivi meo no[m(ine)]
 Catulus > (centurio) [leg(ionis)]
 III Aug(ustae)

Nous proposons la traduction suivante:

Face A :

Pour le salut de Marc Aurele Antonin Auguste Arméniaque, Parthique, Germanique, j'accroplis des mon retour les vœux auxquels je m'étais engagé et que j'avais voués à tous les dieux, et pour le salut de M. Aemilius Macer, légat d'Auguste propréteur, clarissime, grace à la recommandation duquel j'ai été inscrit parmi les centurions []. Il a fait connaître les exploits qui m'ont été attribués avec un égal sentiment. Je l'ai exposé à ceux qui m'ont secondé, M; Bruttius [] Vatus, décurion et Popilius E [] décurion de la VIe cohorte des Commagénien et Flavius Felix bénéficiaire de l'Aile Flavienne et [] Germanus, Servilius, Ianuarius, Julius Processus, Asinius Emeritus, Sesquiplicaire.

Face

4

Pour que tu saches, toi, qui que tu sois qui auras participé sain et sauf a cette expédition, et qui auras lu ces inscriptions sans piper

mot, j'ai fait (sculpter) des lions en 40 jours en l'honneur du Génie du Sommet de Thasun (?), et a l'Esprit saint, Dieu ou Déesse. l'ai écrit sous le consulat de Flaccus et Gallus [] des calendes de juin.

Ce jour, j'ai été promu du grade de décurion a celui de centurion, j'ai accompli mon vœu en mon propre nom, moi, Catulus centurion de la III» Légion Auguste.

Nous devons ajouter qu'il existe un document qui entretient sans doute un lien étroit avec nos textes. En effet, P. SALAMA a pu photographier en 1949 une pierre qui aurait été amenée d'Ageneb au siège de la commune mixte d'Aflou. Elle orne aujourd'hui le jardin public d'Aflou. Dans l'état, il est difficile de la déchiffrer. Une comparaison avec les dessins du capitaine MEUNIER ferait penser a la deuxième partie du texte de la face A. Cependant, nous pouvons avancer une autre hypothèse.

Les lignes 7 et 8 de l'inscription B portent : « hos titulos legeris », et le capitaine MEUNIER fait état d'une colonne a quatre faces, dont seules deux étaient encore lisibles, les deux autres étant rongées par le temps et les éléments naturels: on peut comprendre que la colonne comportait quatre inscriptions, quatre tituli, alors que nous n'en étudions que deux, et que cette photographie peut représenter une des faces non prises en compte.

Mais, en l'état, rien ne permet d'en décider.

Le texte a été gravé en juin 174, d'après la date consulaire. Le légat commandant la IIIe Légion Auguste, en poste a Lambèse, M; Aemilius Macer Sateminus est bien connu en Afrique grâce a des inscriptions retrouvées a Lambèse, Timgad, Markouna, Djemila, Khenchela, l'Henchir Basseriani et Constantine (4). C'est précisément en 174 qu'il accéda au consulat ordinaire.

Notre texte nous apprend tout d'abord l'heureuse promotion de Catulus, un décurion, c'est-a-dire un sous-officier des troupes auxiliaires, au grade de centurion de la III» Légion Augustine

5

Devant partir en mission, Catulus avait formé des vœux qui avaient pour objet non l'heureuse issue de son expédition, mais la nomination laquelle il aspirait. S'il se contente d'indiquer dans la colonne A qu'il avait invoqué tous les Dieux, il apporte quelques précisions dans la

colonne B. Outre l'évocation d'un dieu ou d'une déesse au nom non précisé, il s'adresse plus particulièrement un *Genius Summus Thasun(i)*. Il peut s'agir d'un dieu topique, un dieu des sommets, ou du protecteur d'une localité proche, nous ne pouvons décider. En remerciement de l'heureuse surprise de sa promotion, Catulus fait sculpter des lions. Pour expliquer ce choix, on a invoqué la relation entre Saturne et les lions, et prétendu que la présence dans la région de nombreuses sculptures de lions impliquerait que Catulus aurait honoré une coutume locale. En réalité, on a bien trouvé des représentations de lions dans la région, mais il s'agit de gravures rupestres mal datées, parfois accompagnées d'inscriptions libyques, et dans lesquelles le lion ne constitue qu'un élément dans un bestiaire très varié (5). Dans ce contexte, nous ne pouvons que constater que Catulus n'a pas invoqué les Dieux de Rome, qu'il semble s'être adressé en priorité aux divinités locales, mais il n'est pas le seul militaire romain s'être comporté ainsi.

Catulus a clairement exposé les circonstances de sa promotion. Le légat de la II^e Légion Auguste, M. Aemilius Macer Saturninus était assurément un puissant personnage, puisqu'il accéda au consulat ordinaire précisément en 174. Il a présenté l'Empereur une lettre de recommandation concernant Catulus, qui bénéficiait de l'appui - *suffragium* - de son supérieur. Le légat vantait les exploits attribués. Catulus - *adiuncta mihi Jacta* - et celui-ci bénéficia d'une promotion au mérite. La démarche ainsi décrite est classique pour les promotions civiles et militaires. Cependant, Catulus éprouva le besoin d'expliquer les choses ses compagnons d'équipée: peut-être ceux-ci ont-ils d'abord jugé que Catulus avait bénéficié d'un passe-droit, un peu comme Appien avait bénéficié de l'appui renouvelé de Fronton (6). Dans ce cas, sans parler de corruption, il convient de constater ici les effets du système de clientèle (7).

Pour essayer de comprendre l'objectif de la mission de Catulus et de ses compagnons, il faut d'abord écarter une hypothèse suggérée par Th. MOMMSEN. En effet, ce dernier avait proposé de restituer « *laeones J(erii)* » au lieu de « ? »

6

Mais Yann LE BOHEC a fait remarquer « qu'il manque un verbe commandant *laeones* et qu'une telle abréviation *f()* pour *ferii* reste sans exemple ». Aussi vaut-il mieux comprendre: *laeones feci*, « j'ai fait

sculpter des lions» (8). Il est donc inutile de songer à une chasse aux lions.

« Ut scias, tu quicumque in hac expeditione salvus fueris et hos titulos legeris mutus»: cette interpellation paraît bien familière pour une inscription officielle, elle rappelle plutôt les inscriptions funéraires, comme celle d'un médecin des arènes d'Aix en Provence: « Tu, quicumque legis titulum feralem » (9). Mais les funéraires s'adressent à tous les passants, alors que le texte étudié ne serait lu que par les participants à l'expédition organisée par Catulus: «in hac expeditione salvus fueris ». Cette formulation ne se comprend que si l'on admet que Catulus savait que ses compagnons et lui-même seraient les derniers romains à séjourner à Ageneb. Il pouvait s'épancher en toute tranquillité: nul autre que les siens ne lirait ces textes. Dans l'état, ces derniers ne précisent pas la nature de la mission, précision qui pouvait figurer sur les côtés non préservés de la colonne, mais nous pouvons présenter quelques hypothèses.

Le C.I.L. qualifie la proche el Bayadh de « poste du Sahara oranais », ce qui situe le camp de base de Catulus dans une région ingrate. En réalité, le Djebel Amour bénéficie d'une pluviosité convenable, et Ageneb est situé dans la vallée d'un oued: il y avait assez d'herbe pour nourrir des chevaux. Ensuite, Catulus rédige son texte fin mai début juin, et il a mis plus d'un mois pour faire sculpter des lions: il a accompli sa mission en hiver ou au printemps, et n'a eu aucun problème d'approvisionnement pour ses animaux.

La troupe commandée par Catulus devait se limiter à ceux qu'il appelle ses « iuvantes », «ceux qui l'accompagnaient ». Il s'agit exclusivement de gradés des troupes auxiliaires, décurions, commandants de dix hommes, duplicaires, bénéficiant de deux rations de vivres, sexquiplicaires, ayant droit à une ration et demi, enfin bénéficiaires, exemptés de corvées et souvent chargés de tâches de police, une dizaine d'hommes en tout tirés de plusieurs corps. Certains ont voulu y voir des chameliers (10), mais les unités citées, l'Ala Flavia, la VI^e Cohorte des Commagéniens étaient des unités de cavalerie, et Hadrien avait fait une éloge appuyée des capacités ?

7

Commagéniens (11). Nous avons affaire à une unité montée, constituée pour une mission particulière, un *numerus collatus*. Ces

hommes entraînés formaient une unité d'élite, capable d'accomplir un raid à raison d'une trentaine de kilomètres par jour, mais leur rayon d'action était limité par l'absence de ferrage des chevaux. Cette troupe était trop peu nombreuse pour affronter un ennemi important ou organisé, et il faut sans doute y voir une unité de reconnaissance.

Parmi les hypothèses destinées à expliquer l'organisation de l'expédition, nous pouvons, nous l'avons vu, éliminer celle d'une chasse au lion. Nous pouvons également écarter l'idée d'un contre rezzou, d'un raid destiné à Tonder des nomades chameliers:

La pression opérée par ces derniers s'est fait sentir plus tardivement, et s'est surtout manifestée en Tripolitaine (12).

Enfin, on a cherché à lier la mission de Catulus à une répression des troubles de Maurétanie, survenus dans les années 170 (13). Or, ces troubles ont eu lieu en Tingitane et en Bétique (14). On voit mal une petite troupe comme celle de Catulus prendre les rebelles à revers, ou envoyer des rapports à Lambèse, qui puissent permettre aux troupes romaines d'intervenir efficacement en Bétique, ou dans le Rif.

Ageneb est situé au sud de Cartennae, l'actuelle Tenes, et de Columnata, deux villes de Maurétanie Césarienne. La troupe de Catulus était composée d'hommes tirés d'unités auxiliaires. Or, la Maurétanie Césarienne était une province procuratorienne équestre et son gouverneur, un chevalier romain, ne pouvait commander qu'à des unités auxiliaires. C'est pourquoi le c.I.L. et de nombreux auteurs ont placé Ageneb en Maurétanie Césarienne (15). C'est supposer que l'occupation de la région se soit effectuée du nord au sud, à la manière de la conquête française, et je crains que cette vue ne constitue une forme d'anachronisme.

En fait, le détachement dépendait du légat commandant la III^e Légion Auguste, et la liaison se faisait avec Lambèse, normalement située sous Marc Aurèle en Afrique Proconsulaire. Ageneb apparaît bien isolé. En effet, si l'on tient que la liaison se fit par un itinéraire contournant l'Aurès et l'Atlas saharien par le nord, on constate que les postes qui le jalonnèrent, el Gahra, Ain Rich, Messad, l'ancien Castellum Dimmidi, n'existaient pas en 174, même si on signale la présence d'une cohorte en 149 à Medjebel (16). Un itinéraire sud est imaginable. En effet, une unité d'auxiliaires est signalée à Gemellae, l'actuelle el Kasbat en 125-126 (17). Gemellae devient municipe en même temps que Lambèse, très probablement sous Marc Aurèle (18). Or de Gemellae à Ageneb, la

route suit le lit de l'oued Djedi qu'il suffit de remonter pour parvenir à proximité d'Ageneb.

8

Quoi qu'il en soit, G. CHARLES-PICARD remarquait que la seule marche d'approche jusqu'à Ageneb avait représenté plus de 400 kilomètres (19). Or, les militaires romains ne semblent pas avoir éprouvé le besoin d'élever des murailles (20), et les liaisons avec Lambèse étaient régulièrement assurées. On peut donc penser que la région était sûre.

Nous pouvons maintenant replacer cette expédition dans un cadre. Les troupes romaines ont pénétré en Afrique du Nord en progressant d'est en ouest. La IIIe Légion Auguste s'était installée à Ammaedara, l'actuelle Haïdra, en Tunisie, vers 6 à 14 après et avant de s'installer à Théveste, l'actuelle Tebessa, et de s'établir définitivement à Lambèse. Ce mouvement continua jusqu'à la fin du premier siècle avec, par exemple, la fondation du Castellum Dimnmidi, l'actuel Messad, en 198 (21). Cela suppose que la région soit reconnue. Un camp de base fut édifié à Ageneb, mais il ne fut pas plus fortifié que ne le fut par exemple le site d'Ain Rich. Un raid fut lancé, dont nous ne connaissons pas les aléas ~ le rapport du nouveau centurion ne dut pas être engageant, puisque son expédition fut sans lendemain.

Nous pouvons conclure par quelques remarques. Malgré son isolement, le poste d'Ageneb est resté actif plusieurs mois, ce qui implique un gros effort d'approvisionnement. Ensuite, Catulus se vante d'avoir fait sculpter des lions en 40 jours: il a trouvé sur place sculpteur et lapicide.

Nous ne connaissons toute cette affaire que grâce à un heureux hasard: Catulus n'a pas fait graver ces inscriptions pour célébrer le retour de son expédition, mais pour fêter une promotion. La certitude du repli des troupes romaines l'a incité il s'exprimer comme il ne l'aurait sans doute jamais fait dans le cas contraire.

9

Pour terminer, je voudrais signaler que l'on a trouvé à el Bayadh une inscription très mutilée (22) :

PI --- PH -- V ARO

Elle est généralement considérée comme une pierre errante, mais l'absence d'inscriptions latines dans cette région tient peut-être ce

qu'on ne les a pas bien cherchées, et s'il s'en trouve, alors il faudra revenir sur mes conclusions.

- 1- «Mémoire relatif à l'existence d'une colonne romaine commémorative trouvée dans l'annexe d'Aflou, anse Ouled - Sidi - En Nasseur, communiqué par le général Cérés », B.S.G.A.O. 1881, p. 56.
- 2-G. CHARLES-PICARD, Castellum Dimnmidi, Alger - Paris, 1948, p. 58-60; M.RACHET, Rome et les Berberes, Paris, 1970, p. 207, n.l ; M. BENABOU, La resistance africaine il la romanisation, Paris, 1975, p. 150-151; N, BENSEDDICK, Les trouves auxiliaires de l'Armee romaine en Mauretanie Cesarienne sous le Haut Empire, Alger, 1979, p. 197-198; Y. LE BOHEC, «l'Ala Flavia ou AlaI Flavia Numidica », Libya Antiqua XV-XVI, 19781979, p. 144; I. NELIS-CLEMENT, Les Beneficiar;; militaires et administrateurs au service de l'Emvire, Bordeaux, 2000, p. 171-172.
- 3-C.I.L. VIII, 21567 (Aflou); Y. LE BOHEC, «L'Alia Flavia », a.c. ; idem, Les unites auxiliaires de l'armee romaine en Afrique Proconsulaire et Numidie sous le Haut Empire, Paris, 1989, p. 50; E. SCHALLMAYER, K. EIBL, I. OTT, G. PREUSS, E. WITTKOPF, Der romische Weihebezirk von Osterburken I. Corpus der griechischen und lateinischen Beneficiarier Inschriften, Stuttgart 1990, n° 820, p. 628-629 = G.BI
- 4- C.I.L. VIII, 18069 + HA.A. II, 1966-1967, p. 161 (Lambese) ; A.E. 1967, 574 (Lambese); C.I.L. VIII 17869 (Timgad); Ant. Afr. XXI, 1985, p. 127-128 (Timgad) ; C.I.L. VIII, 4228 (Markouna) ; A.E. 1901, 112 (Khenchela).
- 5-M. LEGLAY, Saturne Africain, Paris, 1966, p. 140. Mais voir S. GSELL, Les Monuments antiques de l'Algerie. t. 1, Paris, 1901, p. 43-47.
- 6-H.G. PFLAUM, Les procurateurs equestres sous le Haut Empire Romain, Paris, 1950, p. 195-206.
- 7-H.G. PFLAUM, o.C. ; P. VEYNE «Clientele et corruption au service de l'état: la vénalité des offices dans le Bas Empire Romain », Annales E.s.c., 1981, p. 339-360

- 8-Y. LE BOHEC, « L'Alia Flavia », a.c.
- 9- I.L.N III (Aix en Provence), n° 40.
- 10-M. RACHET, Rome, o.c. p. 207, note 1.
- 11-C.I.L. VIII, 2532 (Lambèse) ; J.M. LASSERE, commentaire dans:
Y. LE BOHEC dir., Les discours d'Hadrien et l'armée d'Afrique,
Paris, 20
- 12-y. MODERAN, Les Maures et l'Afrique romaine, Paris, 2003, p.
153-207.
- 13-M. BENABOU, La Résistance, O.c. p. 150-151.
- 14-M. EUZENNAT, «Les troubles de Maurétanie », CR.A.I. 1984,
p. 372-393.
- 15-V. C.I.L. et G.B.I.
- 16-y. LE BOHEC, La Troisième Légion Auguste, Paris, 1989, p.
430-435.
- 17-V. note 16.
- 18-J. GASCOU, La politique municipale de l'Empire Romain en
Afrique Proconsulaire de Trajan à Septime Sévère, Paris - Rome,
1972, p. 152-156.
- 19-G. CHARLES-PICARD, o.c.
- 20-« Mémoire relatif », a.c.
- 21-y. LE BOHEC LA TROISIÈME LÉGION .O .c
- 22-C.I.L. VIII, 9739 (Geryville).